

2 Cadre de travail

Référence: Note d'information du 10 novembre 2017

Employeur : Centre Hospitalier Territorial



Corps / Fonctions / Cadre de travail	Département de la Coordination des Soins, de la Sécurité et de la Qualité
Durée de missions envisagée pour le recrutement sur titre(s)	Une durée travail : 35h/35h hebdo
	Date de début de l'offre : vendredi 10 novembre 2017
Poste à pourvoir : remplacement	Date limite de candidature : vendredi 10 novembre 2017

Détails de l'offre : Service du SCS

Missions :

Le cadre de travail est responsable de la continuité et de la qualité des soins paramédicaux.

En lien avec l'encadrement médical il organise les soins au cabinet du patient au centre de la prise en charge et dans le cadre des équipes qui lui sont affectés par le CHT.

Il gère son équipe, dans le respect des compétences de chacun et des valeurs définies dans le projet d'établissement.

Activités principales

Service des soins :

- Participer au suivi de l'activité d'élaboration du projet de soins dans le cadre de la prise en charge du patient et le réaliser au sein de son service en collaboration avec l'encadrement médical
- Gérer le projet de soins sur la base d'indicateurs institutionnels et spécifiques service
- Veiller au processus à la qualité et à la sécurité des soins à l'application des bonnes pratiques et des procédures institutionnelles et au respect de la réglementation
- En cas d'absence institutionnelle, gérer l'activité dans le cadre des équipes, tout en assurant un plan d'action adapté et en assurer le suivi.

Service des ressources humaines :

- Gérer les ressources humaines qualitativement et quantitativement sur la base de la réglementation en vigueur et du plan de gestion de l'emploi de travail de l'établissement
- Assurer une juste répartition des effectifs, en fonction de la charge de travail et dans le cadre des équipes affectés au service
- Contribuer à l'intégration au sein de son équipe des professionnels en situation de formation temporaire ou permanente
- Gérer les professionnels sur la base des filières de soins et les accompagner dans l'actualisation et l'évaluation de leurs compétences

Équipements/matériels, matériels, informatiques :

- Adapter les équipements aux besoins du service, en garantissant leur bon usage et de leur fonctionnement, en collaboration avec les services concernés, dans le cadre d'une relation client fournisseur

Logiciels :

- Veiller à une bonne utilisation des logiciels, à leur entretien et à leur maintenance
- Gérer les services concernés en cas de dysfonctionnements

Management :

- Définir et animer son équipe autour du projet de service et du projet d'établissement en collaboration avec le corps médical
- Recruter et valider les compétences dans le cadre des projets